Ville de Herstal

Herstal infos

Li tchaf'teû d'Hèsta

L'hebdomadaire d'informations de la Ville de Herstal

www.herstal.be • villedeherstal • **n°92** • 20 février 2019

ADOPTION DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

C'est un acte important de la vie communale, qui est par ailleurs imposé par le Code de la démocratie locale : ce lundi 18 février, le Conseil communal a adopté la "Déclaration de politique communale" (DPC) présentée par le Collège communal.

Ce document, c'est le programme de la majorité communale, la liste de ses principaux projets politiques pour les six prochaines années. Vous pouvez le consulter dans son intégralité sur notre site internet, onglet "Ma Ville" puis "Vie politique". Le texte intégral en sera également présenté dans la prochaine "Gazette de Herstal", à paraitre en mars.

Comme vous le constaterez, la DPC comporte 33 "engagements" répartis en trois grands axes : Herstal agréable, Herstal solidaire et Herstal démocratique.

Cette déclaration sera mise en œuvre de manière opérationnelle par votre Ville au travers d'un "Plan stratégique transversal" beaucoup plus concret et précis qui doit être adopté avant l'automne.

Herstal plus agréable, plus solidaire, plus démocratique

Chapitre 1 : Herstal agréable

« Une commune où il fait bon vivre, c'est votre première priorité et notre première volonté »

Engagement 1 : Préserver et améliorer la qualité de notre environnement, lutter contre le dérèglement climatique et maintenir la spécificité rural et semi-rural de nos villages. Nos différentes entités urbaines et les conurbations seront encouragées, une stratégie de végétalisation des projets de rénovation urbaine, une stratégie de végétalisation des cimetières sera adaptée en intégrant le CDS, sauvegarder les espaces naturels, limitation des pesticides, limitation des nuisances sonores, le bien-être animal sera complémentaire à part entière.

Engagement 2 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et privés existants et des futures constructions.

Engagement 3 : La propreté publique, grande cause communale, sera une priorité nouvelle au travers d'investissements en personnel et en matériel.

Engagement 4 : Être activement attentif aux conséquences d'activités générantes et à la santé des habitants à ce de nuisances notamment avec l'aéroport et dans le cadre des permis d'environnement.

Engagement 5 : Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air, de l'habitat au travers d'incitants et de sanctions et mettre en œuvre des plans de démaillage urbain du cœur de ville et des ACDC pour encadrer des développements urbains stratégiques.

Engagement 6 : Favoriser une mobilité apaisée et sécurisante, sur l'ensemble du territoire avec l'amélioration du trafic de transport en commun sur les axes de tous les utilisateurs, sécuriser les voiries et les trottoirs et développer la mobilité douce.

Engagement 7 : Instaurer un cadastre objectif et un plan d'actions prioritaire des voiries et trottoirs à réaliser avec pour objectif des travaux significatifs sur 15 à 20 voiries par an.

Désengorger la circulation de l'axe de Bassa-campagne avec la mise à double sens du boulevard Albert 1er (N671), entre le Clos Fleuriers et la place Lecourt, le prolongement du tram sur Herstal, faire aboutir à Mémorial Bassa-semaine du point du Mâche et la création d'un transversale-canaux à hauteur du cimetière de la route de Liers et des rues de la Haillette et de l'Ecche.

Engagement 8 : Poursuivre une politique proactive de recherche de subsides dans Manchester transformée en maison des associations, chauffage urbain, réaménagement de la place Gilles Gérard.

Engagement 9 : Soutenir la dynamique commerciale et renforcer notre attractivité et diversité locale en maintenant en sauvegarde les recommandations du schéma de développement commercial.

Engagement 10 : Concevoir une politique sportive pour toutes et tous avec la création de nouvelles infrastructures de proximité, le soutien au club sportif, l'initiation de la pratique sportive dans les écoles, l'organisation du l'accueil de grands événements sportifs.

Engagement 11 : Renforcer la sécurité et la tranquillité publique en mêlant sur la police de proximité, la prévention (présence policière, caméras, sensibilisation dans les écoles…) mais aussi sur la répression.

La sécurité routière sera sensibilisée, dans la concertation, avec des dispositifs de ralentissement et un plan radar.

Chapitre 2 : Herstal solidaire

« Notre identité, c'est la lutte contre les inégalités »

Engagement 12 : Assistera la création du CPAS de l'ordre de 30% sur la durée de la mandature pour lutter contre la pauvreté et porter des projets de démaillage professionnelle pour apporter une réponse aux demandes politiques d'autres services de pouvoir qui entraînent une reconsidération des demandes de nouveaux intégration sociale.

Engagement 13 : Mettre en place pour nos seniors une coordination d'aide à domicile renforcée (soins infirmiers, aide familiale, repas, lutte contre la solitude…) et contribuer leur bien-être via des organisations qui leur sont dédiées.

Engagement 14 : Fournir à notre jeunesse, avec sa participation active, les outils de son émancipation sociale, culturelle, sportive, économique au travers notamment de la création, en concertation d'une maison des jeunes.

Engagement 15 : Créer un service de la petite enfance afin de coordonner les acteurs du secteur et augmenter l'offre de services pour les parents.

Engagement 16 : Proposer un nouveau Plan de cohésion sociale axé sur l'amélioration des services.

Engagement 17 : Être une commune accessible et inclusive pour les personnes en situation de handicap.

Engagement 18 : Augmenter le parc de logements publics (logements sociaux, AIS, logements de transit) de 200 unités en 6 ans (construction-complémentaires et compatibles avec notre action communale notamment au niveau de la mixité sociale.

Engagement 19 : Soutenir les projets immobiliers et urbanistiques s'ils sont acquisitions, rénovations, prêts en gestion.

Engagement 20 : Élargir le champ d'action du taxi social pour augmenter le nombre d'usagers.

Engagement 21 : Mener, en plus d'un plan de rénovation communal permettant à mise à l'emploi des plus de sans permettrons sur le marchéons, une politique de l'emploi dynamique qui profite en priorité aux Herstalien.ne.s avec différents partenaires (pôle emploi, CPAS, Bassa-House développement, entreprises, écoles…)

Engagement 22 : Ne pas augmenter le volume global de taxation tout en veillant à l'équilibre de la Justice fiscale, au travers des exonérations sociales et taxe sécurité sur notre territoire.

Chapitre 3 : Herstal démocratique

« La démocratie pour qu'elle soit vivante, ne doit pas s'exprimer qu'au moment des élections. Elle doit être permanente »

Engagement 23 : Intensifier la lutte contre les inégalités dans les écoles tout en visant un enseignement qualitatif qui contribue à la citoyenneté de nos enfants, les préparer aux enjeux de la numérisation et les préserve du harcèlement.

Concrétiser la réalisation/rénovation d'infrastructures scolaires.

Engagement 24 : Déployer nos outils culturelles (rénovation du musée, reconversion de notre centre culturel, développement des bonds, mise en valeur de notre patrimoine, animation dans les bibliothèques…)

Engagement 25 : Mettre en place, à côté des organes d'avis, des groupes citoyens participatifs pour les débattre des thématiques d'intérêt général afin d'impliquer leur avis dans les décisions prises.

Engagement 26 : Co-construire avec notre réseau associatif des événements populaires et accessibles à toutes et tous pour créer du lien social et consolider notre tissu.

Engagement 27 : Faire de Herstal une "Smart City", une ville intelligente qui utilise les nouvelles technologies dans le but d'améliorer la qualité des services à la population et de favoriser la participation active.

Engagement 28 : Organiser une présence régulière du Collège communal dans les quartiers, avec notamment des tournées intégrées des rues de Herstal, pour être au plus près des réalités de vie.

Engagement 29 : Faire bénéficier chaque Herstalien.ne d'une administration et des services communaux décentralisés à rendre avec efficacité et simplicité leur mission de service public.

Engagement 30 : Défier, en concertation, une identité forte de ville pour mettre des campagnes de promotion de nos atouts et renforcer la fierté d'être Herstalien.ne.

Engagement 31 : Mettre en service le bâtiment de quartier Hayeneux pour en faire un pôle culturel et participatif en jouissance le maillage social et participatif dans les quartiers.

Engagement 32 : Demeurer à la pointe en matière de transparence démocratique des représentants et de leurs actions.

Engagement 33 : S'engager pour une école égalité des chances et d'intégration à la vie de la ville dans une approche inclusive de chacun.ne.s quelle que soit son origine sociale, culturelle, géographique ou quel que soit son parcours et choix de vie.

Les lecteurs les plus attentifs de "Herstal Infos" l'auront déjà remarqué la semaine dernière, notre hebdomadaire d'informations communales a désormais un deuxième nom, placé en sous-titre : "Li Tchaf'teû d'Hèsta". C'est, bien sûr du wallon, et, dans cette langue, cela veut dire "Le bavard de Herstal". Parce que, oui, Herstal Infos est un bavard qui, chaque semaine, vous dit tout de ce qui se passe à Herstal (à Hèsta !).

Cette appellation fait suite à l'obtention par la Ville de Herstal du label "Ma commune dit Awè !", décerné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette labellisation vise à promouvoir, protéger et sauvegarder les langues régionales de Wallonie. Dans ce cadre, votre Ville s'est engagée à mener une série d'actions de promotion et défense du wallon : entre autres, tables de conversation, spectacles, mise en valeur du patrimoine et aussi la publication dans chaque "Gazette de Herstal" bimestrielle d'un article bilingue.

Pour plus d'infos : 04 256 82 58.

HERSTAL APPROUVE LE "PLAN URBAIN DE MOBILITÉ"

Réuni ce lundi 18 février, le Conseil communal de la Ville de Herstal a décidé d'approuver le projet de Plan Urbain de Mobilité (PUM) de l'agglomération liégeoise. C'est le Gouvernement wallon qui adoptera (ou pas) le PUM et qui, dans ce cadre sollicitait l'avis des communes.

A Herstal, le Conseil a, dans sa délibération, souhaité porter une attention particulière sur :

- la réalisation de l'extension du tram vers Herstal – Basse campagne;
- une liaison efficace entre les gares de Herstal, Milmort et Liers;
- un meilleur maillage des transports en commun entre les quartiers de Herstal (concordance des horaires train, tram, bus, intermodalité simplifiée);
- l'optimalisation du réseau de tronçons de mobilité douce entre Herstal et les communes avoisinantes;
- une meilleure accessibilité du zoning des Hauts-Sarts par les différents moyens de transport (train, bus, vélo, voiture, parking de délestage concerté, etc.);
- la reconversion du site de Chertal dans ses implications en matière de mobilité, notamment sur Herstal.

La majorité PS-H, le MR et le PP ont voté pour le texte. Vert Herstal, qui s'est abstenu, et le PTB, qui a voté contre, regrettaient de concert le manque d'ambitions du document et le projet de liaison autoroutière CHB qui y figure.

RENOUVÈLEMENT DE LA CCATM

Suite à la mise en place d'un nouveau Conseil communal, la "Commission consultative communale d'aménagement du territoire et mobilité" (CCATM) de la Ville de Herstal va être entièrement renouvelée. Nous lançons donc un appel aux candidatures de citoyens intéressés pour intégrer cette commission.

Dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de son cadre de vie, le Code de Développement territorial prévoit la possibilité pour les autorités communales de créer une CCATM. Cette commission doit être obligatoirement consultée par les autorités locales pour certaines matières. La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local.

Pour postuler, il faut remplir le formulaire d'inscription téléchargeable sur notre site internet : https://www.herstal.be/actualites/CCATM. Les candidatures doivent nous être adressées avant le 20 mars 2019 par courrier postal (place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal), par courrier électronique (ville@herstal.be) ou par dépôt à l'administration.

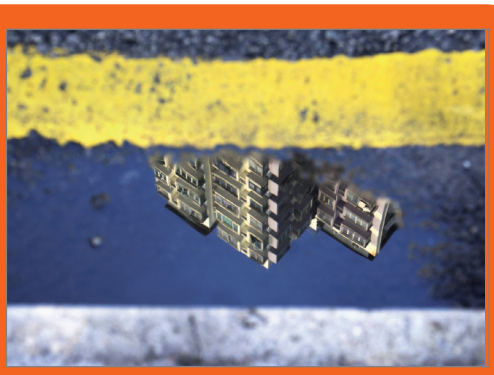

Attention, veuillez noter que l'administration sera fermée les lundi 4 et mardi 5 mars.

Pour toute info complémentaire : service.travaux.administration@herstal.be.

COLLECTES DE SANG

La Croix-Rouge de Herstal organise deux collectes de sang prochainement à Herstal : le vendredi 22 février, de 17h à 20h à l'IPES, rue Grand Puits (entrer par le quai) et le vendredi 1er mars, de 17h30 à 19h30 à l'école communale Emile Muraille, rue Emile Muraille à La Préalle.

Tous les rhésus sanguins sont les bienvenus. Le don de sang ne coute rien et peut sauver des vies : on compte sur vous ! https://donneurdesang.be/fr/

Editeur responsable : Ville de Herstal > service Ecrido • Rédaction : Pierre Morel
Herstal infos applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances compétentes dont l'Académie française.